



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E135805

VALABLE JUSQU'AU 13/06/2024

ÉDITÉ LE 05/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/02/2015
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 07/04/2022
48 000

Raison sociale : PLOMBERIE COUTRILLONNE

49 ALLEES RICHELIEU
33230 COUTRAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIBOURNE

Téléphone : 05 57 49 04 58
Portable : 06 76 47 59 52

Fax : 05 57 49 17 94

Siret : 809 711 468 00029

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 09546

Site Internet : www.scoppc.fr

E-mail : plomberiecoutrillonne@hotmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 471513/000

Responsabilité légale :

DABROS YANN GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 471513/000

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/04/2023

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	04/06/2020
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	04/06/2020
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	04/06/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.